

## ***COMMUNIQUÉ DE PRESSE***

### **La Préfecture de Police communique :**

Le vendredi 26 avril et le samedi 27 avril 2019, à l'occasion de la 4<sup>ème</sup> édition du Grand Prix du FIA Formula E Paris ePrix, un championnat de course automobile utilisant des monoplaces propulsés par un moteur électrique.

#### **Programme :**

##### **Vendredi 26 avril 2019**

12h 00 : Ouverture des portes de l'Allianz E-village.  
14h 00 à 17h 10 : Essais.

##### **Samedi 27 avril 2019**

07h 15 : Ouverture des portes de l'Allianz E-village.  
07h 30 à 08h 15 : Essais libres Formula E.  
08h 35 à 09h 05 : Qualifications Jaquar I-pace E-Trophy.  
09h 15 à 09h 50 : La piste aux parisiens avec leur matériel électrique (vélo, trottinette...)  
10h 00 à 10h 30 : Essais libres Formula E.  
11h 45 à 12h 50 : Qualifications Formula E.  
14h 00 à 14h 35 : Course Jaquar I-pace E-Trophy.  
16h 00 : Course Formula E.  
17h 00 : Podium.

**Le circuit** : Le circuit d'une longueur de 1 920 mètres contourne l'Hôtel des Invalides en empruntant les voies suivantes :

- Place des Invalides
- Boulevard des Invalides
- Avenue de Tourville
- Place Vauban
- Boulevard de la Tour Maubourg
- Avenue de la Motte Picquet

Ainsi, le secteur des Invalides sera fortement impacté par des mesures de restrictions au stationnement et à la circulation. Ces mesures seront prévues par arrêté préfectoral.

**Les Interdictions au stationnement :**

Dès le mercredi 10 avril 2019, à partir de 06 heures 00, dans le cadre de la phase de montage, les premières mesures d'interdiction au stationnement seront mises en œuvre et s'intensifieront progressivement.

Lors de la phase de démontage, les emplacements seront libérés progressivement et disponibles à partir du dimanche 28 avril 2019, à 08 heures 00.

**L'avenue du Maréchal Gallieni :**

Dès le samedi 20 avril 2019, à partir de 06 heures 30, l'avenue du Maréchal Gallieni verra sa chaussée réduite de moitié. Le double sens de circulation sera préservé. Ce dispositif est prévu jusqu'au vendredi 03 mai 2019 à 06 heures 00.

**L'interdiction de circulation liée à l'événement :**

Du vendredi 26 avril 2019 à 01 heure 00, jusqu'au dimanche 28 avril 2019, 08h 00, pour permettre le déroulement du championnat, un périmètre d'interdiction à la circulation sera mis en place depuis les voies suivantes qui demeurent libre à la circulation:

Quai d'Orsay – rue Aristide Briand – place du Palais Bourbon – rue de Bourgogne –  
rue de Varenne – rue Barbet de Jouy – rue de Babylone – place André Tardieu – rue d'Estrées –  
avenue Duquesne – place de l'Ecole Militaire – avenue de la Motte Picquet (chaussée côté pair) –  
rue Ernest Psichari – rue de Grenelle – boulevard de la Tour Maubourg.

**Mise en place de navettes :**

Afin de faciliter les déplacements piétons, des navettes gratuites seront mises en circulation du vendredi 26 avril 2019 jusqu'au samedi 27 avril 2019, entre 07 heures et 18 heures 00.

Par voie de conséquence, la Préfecture de Police conseille aux automobilistes de contourner très largement le secteur de l'Esplanade des Invalides.